

## REGLEMENT de la SuperCup Drôme-Ardèche Triathlon 2020 (version 2)

◆ SuperCup Triathlon est un événement organisé par le **Comité Drôme-Ardèche de Triathlon**, conjointement avec le club **Tri07 Privas**, dans le cadre de son Aquathlon (exceptionnellement, suite aux mesures Covid-19)

◆ Les épreuves compétitives proposées sont sous l'égide de la **FFTri**, les concurrents sont donc soumis à la Règlementation Sportive de la FFTri et s'engagent à la connaître et la respecter, elle est consultable sur [www.fftri.com](http://www.fftri.com)

### Epreuves, distances & catégories d'âges

⇒ **Dimanche 4 octobre 2020, à la piscine Cap'Azur de Privas :**

◆ **SuperCup Relais Club** Adulte,

Par équipe de 4 Adultes à partir de Cadet et +, dans la limite de 30 équipes,

Chacun effectue un mini-triathlon complet : 150m natation / 4km vélo / 1km Course à Pied

### SuperCup Relais, composition des équipes

Minimes

◆ **Une équipe Adulte** doit être composée de 4 personnes, répartition d'âges indifférent à partir de **Cadet** et + (licencié compétition ou loisir) appartenant à un même club dont obligatoirement :

⇒ 1 Master

⇒ 1 Féminine

Une participante Féminine Master remplit à elle seule les 2 conditions.

Chacun effectue un triathlon complet, la Féminine partira obligatoirement dans la 1<sup>ère</sup> vague, ordre libre pour les 3 autres relayeurs.

◆ Les équipes constituées de **participants ne respectant pas, la répartition** en catégorie d'âge et/ou d'appartenance à des clubs différents et/ou non licenciés pourront participer à l'épreuve relais mais ne seront pas classés dans le Championnat Drôme Ardèche SuperCup Relais.

### SuperCup Relais, déroulement

◆ La puce de chronométrage sert de témoin entre les relayeurs. Elle devra être transmise au relayeur suivant dans la zone prévue à cet effet juste après la ligne d'arrivée. L'équipier qui reçoit la puce devra obligatoirement être dans l'enceinte de la piscine (en zone extérieure).

◆ La prise de temps de l'équipe se fait sans arrêt du chronomètre jusqu'à franchissement de la ligne d'arrivée par le 4<sup>ème</sup> relayeur.

◆ La puce de chronométrage sera rendue à l'organisation en fin d'épreuve, après passage du 4<sup>ème</sup> relayeur sur la ligne d'arrivée.

### Matériel participant

◆ Chaque concurrent devra obligatoirement porter le matériel fourni par l'organisation pour la course :

⇒ 1 bonnet de bain de couleur (cf. § Natation pour conditions)

⇒ 1 dossard, porté pendant toute la durée des épreuves

⇒ 1 étiquette vélo, positionnée de manière visible sous la selle

⇒ La puce de chronométrage devra être portée sur l'intégralité des parcours. Elle sera différente pour le relais et pour l'individuel.

◆ Chaque concurrent doit amener un bonnet de bain personnel, obligatoire pour l'échauffement au petit bassin. Prévoir également une pièce de 1€ pour le casier du vestiaire de la piscine.

◆ Les courses se déroulent en circuit fermé avec drafting autorisé. Les vélos de route doivent être conformes à la réglementation fédérale en vigueur.

### Inscriptions & documents

◆ Les équipes-relais ne respectant pas la répartition prévue pourront participer en fonction du nombre de places disponibles à partir du 15/09/20.

◆ Sur l'épreuve en individuel, une liste d'attente sera constituée pour les différentes catégories d'âge. Les places restées vacantes sur certaines catégories d'âge seront réattribuées selon les demandes d'inscription en attente.

◆ La signature de l'athlète (lors du retrait de dossards) signifie qu'il accepte le règlement et certifie exact les renseignements fournis.

◆ Si le concurrent n'est pas licencié "compétition" FFTRI, il doit prendre un pass-compétition en même temps que l'inscription à l'épreuve (affilié FFTRI). Les **mineurs non-licenciés** doivent présenter, le jour du retrait des dossards, une autorisation parentale signée les autorisant à courir sur cette épreuve.

◆ Si prise de pass-compétition le concurrent doit être en possession d'un certificat médical de moins d'un an autorisant la pratique du Sport en compétition, et en fournir une copie lors de l'inscription ou au retrait du dossard.

◆ **Inscription en ligne uniquement et paiement sur le site [www.chronospheres.fr](http://www.chronospheres.fr)** ou --seulement pour les clubs-- chèque à envoyer à S.DAMIENS - 4 Chemin de la Feuille - Le Petit Tournon - 07000 LYAS, Chèque à l'ordre de "Comité Drôme-Ardèche Triathlon", avant le 05/03/2020.

◆ Les concurrents qui possèdent une licence FFTRI doivent présenter leur licence de l'année en cours lors du retrait de leur dossard.

◆ Clôture des inscriptions le 30/09/2020. Pas d'inscription sur place.

## **Déroulement**

◆ Retrait de dossards de 14h à 15h

Mise en place des 4 vélos dans l'aire de transition à partir de 14h45 et jusque 15h15

Départ du relais (1<sup>ère</sup> vague) à 15h30

Les horaires sont donnés à titre d'information. Les concurrents devront être attentifs aux informations données par l'organisation et l'animateur sur site.

### **A/ Natation**

◆ Le parcours natation s'effectue en piscine. 5 à 6 nageurs par couloir.

◆ L'accès aux bassins pour les participants se fera **UNIQUEMENT** par les vestiaires, depuis l'entrée principale.

◆ L'accès aux gradins est uniquement réservé aux spectateurs. Le passage gradin/bassin est interdit pour spectateur et participant.

◆ La zone d'échauffement est prévue dans le petit bassin.

◆ Les bonnets de bain de différentes couleurs sont répartis par ligne d'eau pour faciliter le pointage. Chaque participant recevra un bonnet juste avant le départ et devra le restituer à l'organisation en sortant de l'eau, en le posant sur le muret de sa ligne.

◆ La mise à l'eau des participants dans leur couloir se fait au signal du starter. L'entrée/sortie du bassin est possible uniquement par le muret en bout de ligne, en aucun cas les échelles ou plages de coté ne pourront être utilisées.

◆ Pour le départ, chaque participant devra avoir une main sur le mur, il devra ensuite nager à droite de la ligne, une fois les écarts établis.

◆ Le déplacement dans l'enceinte intérieure de la piscine se fera impérativement en marchant, il est possible de courir sur la partie extérieure.

◆ Pendant le déroulement des séries, les plages sont réservées à l'organisation, les officiels et la surveillance.

### **B/ Vélo et Aire de transition**

◆ La mise en place des vélos **se fera en même temps pour tost les équipiers du relais**, dans l'aire de transition. Ils devront **TOUS** être installés et contrôlés au plus tard pour 15h15

◆ La récupération des vélos dans l'aire de transition se fera à l'issue du relais, uniquement sur information de l'organisation. **Il est impératif de respecter les horaires de pose et retrait de vélo.**

◆ Les parcours terrestres (vélo & course à pied) sont **partagés**, ils seront indiqués par flèches au sol. Cependant, **il est demandé aux concurrents d'être particulièrement vigilants pendant l'épreuve car il n'y aura pas forcément de signaleurs présents à chaque changement de direction.**

◆ Les parcours vélo et course à pied ne pourront à aucun moment être empruntés (pour échauffement) pendant toute la durée du relais.

◆ Le parcours vélo se situe sur la partie gauche de la route, dans son intégralité. La partie cycliste se fera sur routes fermées à la circulation automobile, et se déroulera avec drafting autorisé.

◆ Le vélo positionné par la selle au départ, devra être repositionné de la même manière après la partie cycliste, au retour dans l'aire de transition.

### **C/ Course à pied**

◆ Le parcours Course à pied est située sur la droite de la chaussée sur l'intégralité du parcours. Il sera délimité de manière discontinue par des plots. Aucune traversée n'est autorisée à aucun moment.

◆ La gestion des pénalités se fera essentiellement par Penalty-box, chaque participant doit en connaître le fonctionnement.

## **Environnement & développement durable**

◆ Epreuve label Développement Durable, organisateurs et concurrents s'engagent ensemble à respecter et préserver l'environnement.

◆ Une **zone de propreté est prévue et signalée** sur le parcours (en sortie d'aire de transition), pour permettre aux participants de se délester de matériel ou pour le jet de détrit.

◆ Un gobelet rigide sera remis à chaque concurrent à l'arrivée dont la consigne (1€) lui sera rendue par l'organisation au retour du gobelet, sur site après l'épreuve.

## **Sportivité & respect**

◆ Les concurrents s'engagent à traiter les autres compétiteurs, les bénévoles, les officiels et les spectateurs avec respect et courtoisie (avant, pendant et après la course). Chacun doit faire preuve de sportivité.

◆ Les concurrents doivent se conformer aux directives des officiels (bénévoles et arbitres).

### **Assurance, sécurité et responsabilité**

- ◆ Les concurrents sont couverts pendant la course par leur licence FFTRI (annuelle ou "pass-compétition", acquis lors de leur inscription).
- ◆ Des secouristes sont présents pendant toute la durée des épreuves pour assurer les premiers secours.
- ◆ L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance dû à un mauvais état de santé, au non respect du code de la route ou des consignes de l'organisation. Elle décline également toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel.
- ◆ Si annulation de l'épreuve pour cas de "forces majeures", avant le 15/09/20, les droits d'inscription seront remboursés intégralement. A partir du 16/09/20, 50% du montant des droits resteront acquis à l'organisation.
- ◆ La veille ou le jour même, en cas d'interruption définitive ou d'annulation de l'épreuve pour intempérie ou tout autre raison, l'intégralité des droits d'inscription restent acquis à l'organisateur. De même, si l'épreuve devait être transformée (discipline modifiée ou impossible par exemple) ou décalé, l'organisateur ne pourrait être tenu pour responsable et l'intégralité des droits d'inscription lui restent acquis.

### **Droit d'image**

- ◆ Par leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayant droits tels que, partenaires, médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à la SuperCup Triathlon 2020, sur tout support y compris pour les projections éventuelles, lors de cette journée.
- ◆ Conformément à la loi sur la protection des données personnelles, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. De même s'ils souhaitent ne pas être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur en indiquant nom, prénom et adresse.

### **Classements et podium**

- ◆ Pour les épreuves en relais, classement effectué par rapport au temps total de l'équipe après le 4<sup>ème</sup> relais,  
⇒ Equipe Club Adulte

### **Cas de non participation après inscription**

- ◆ Aucun remboursement d'inscription ne sera effectué.
- ◆ Sur présentation d'un certificat médical, le montant de l'inscription pourra être reporté sur l'édition suivante, dans la mesure où l'organisation aura été formellement informée au plus tard 7 jours avant l'épreuve.
- ◆ Après le 01/10/2020, les remplacements éventuels ne peuvent se faire que dans la catégorie d'âge concernée.
- ◆ Tout changement après inscription aura un coût de 10€ par dossier.